



Office de Tourisme de la Vallée d'Aulps

Compte-rendu Comité de Direction Mardi 9 février 2010

Membres présents :

Collège des élus : Emilie BREHIER, Jean COLLET, Annie FAVRE, Cyrille GALLAY, Jacqueline GARIN, Georges LAGRANGE, Flora MUFFAT

Collège des socioprofessionnels : Marie-Thérèse BAUD, Sylvain BAUD, Jean-Pierre BOUVET, Bruno BURNOUD, Rémi CULLAZ, Marie LAGRANGE

Membres excusés : Christelle MUDRY

Membres absents : Gilbert ADAMEC, Anthony BAUD, Thierry COFFY, Philippe ELOY, Maryline GAILLARD, Sébastien TOURNIER, Vincent VOIRON

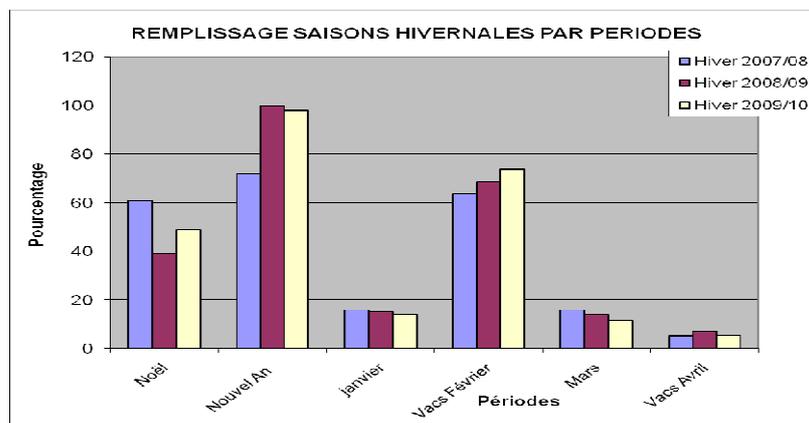
Autres personnes présentes : Jean-Louis AUGÉ (Trésorier), Stéphane PUGIN-BRON, Solène RONCO

I/ BILAN HIVER 2008/2009

1.1/ Taux de remplissage Val d'Aulps Location hiver 2009/2010 (au 8 février 2010)

Périodes	Hiver 2007/08	Hiver 2008/09	Hiver 2009/10
Noël	61 %	39 %	49 %
Nouvel An	69 %	100 %	98 %
Janvier	13 %	15 %	14 %
Vacances Février	59 %	68 %	74 %
Mars	13 %	12 %	12 %
Vacances Avril	5 %	7 %	6 %

Les chiffres indiquent que le taux de remplissage est en évolution depuis 2 ans, grâce aux bons pourcentages des vacances scolaires. Stéphane PUGIN-BRON note que les tendances communiquées par Savoie Mont Blanc Tourisme montrent que la moyenne montagne a de meilleurs taux de remplissage que la haute montagne, en lien probable avec la crise.



Période	Moyenne	Evolution
Hiver 2007/08 sur 126 meublés	27,8	-
Hiver 2008/09 sur 127 meublés	28,8	+ 1 pt
Hiver 2009/2010 sur 141 meublés	29,1	+ 0,3 pt

La moyenne des réservations annuelles montre sur l'hiver 2009/2010 une évolution de 0,3 points par rapport à la saison 2008/2009.

1.2/ Statistiques visites site internet Vallée d'Aulps

<u>Au 31 janvier 2009</u>	<u>Au 31 janvier 2010</u>	<u>Progression</u>
Août 2008 : 21800	Août 2009 : 40700	+ 46,5 %
Sept 2008 : 15400	Sept 2009 : 39500	+ 61 %
Oct. 2008 : 29600	Oct. 2009 : 48000	+ 38 %
Nov. 2008 : 44 300	Nov. 2009 : 57500	+ 23 %
Déc. 2008 : 62 300	Déc. 2009 : 75800	+ 17 %
Janvier 09 : 62 000	Janvier 10 : 84 300	+ 26 %

La fréquentation du site Internet connaît une importante progression en 2009 et début 2010. Stéphane PUGIN-BRON indique pour comparaison, que le site portail des Portes du Soleil a reçu 110000 visites en novembre 2009 contre 57500 pour le site Vallée d'Aulps. Le site de la Vallée d'Aulps connaît désormais une belle fréquentation sur tous les mois de l'année avec pour exemple une progression de +61% sur le mois de septembre 2009.

II/ VOTE DES PARTICIPATIONS FINANCIERES 2010

2.1/ Présentation de la participation financière

Solène RONCO présente le principe de la participation financière. Celle-ci permet une participation annuelle facultative des professionnels de la vallée à l'office de tourisme pour soutenir son action et en contrepartie de services offerts. La demande de participation est envoyée en mars pour une

validité d'1 an d'octobre à octobre (sauf service internet de mai à octobre +1). Les tarifs des participations sont définis par catégories socioprofessionnelles.

Pour chacune des catégories socioprofessionnelles, la participation financière ouvre droit à :

- Apparaître sur la brochure Appel/hébergement été/hiver 2010/2011 de la Vallée d'Aulps pour les hébergeurs
- Apparaître sur les guides pratiques hiver 2010/2011 et été 2011 pour les socioprofessionnels non hébergeurs
- Apparaître sur le site internet de la Vallée d'Aulps
- Bénéficier de l'outil « Centrale de disponibilité » en ligne sur internet pour les hébergeurs
- Participer à l'action estivale « Multipass Portes du Soleil 2010 » pour les hébergeurs et activités de loisirs
- Déposer les publicités relatives à l'activité dans chaque bureau d'accueil de la Vallée d'Aulps.
- La possibilité de participer à la Carte d'Hôte en proposant un avantage pour les socioprofessionnels non hébergeurs
- En étant partenaire de l'Office de Tourisme : bénéficier des informations internes : compte-rendu de réunions (envoyés par email), des informations sur les actions de l'OT Vallée d'Aulps.

Solène RONCO indique le nombre de participants financiers à l'office de tourisme et à Val d'Aulps location.

<u>2006</u>	<u>2007</u>	<u>2008</u>	<u>2009</u>
144 OT + 113 Val d'Aulps = 257	138 OT + 103 Val d'Aulps = 241	138 OT + 109 Val d'Aulps = 247	142 OT + 116 Val d'Aulps = 258

2.2/ Proposition de tarifs 2010 des participations financières par catégories socioprofessionnelles

HEBERGEMENTS

Hôtels

Participation financière 2009	Proposition 2010
Base : 35€ + 8€ /chambre	Base : 35€+ 8€ /chambre

> Demande de professionnels extérieurs au territoire Vallée d'Aulps souhaitant participer financièrement et apparaître sur nos brochures et site internet : + 30% sur demande des hôtels se situant hors territoire Vallée d'Aulps

- Pour les hôtels entre 5 et 10 chambres : 110€
(afin d'équilibrer l'ensemble des participations par rapport aux chambres d'hôte)
- Pour les hôtels de moins de 5 chambres : 60€

Chambres d'hôtes

Caractéristiques : Jusqu'à 5 chambres et 15 couchages et Logement chez l'habitant

Participation financière 2009	Proposition 2010
110 €	110 €

>Demande de professionnels extérieurs au territoire Vallée d'Aulps souhaitant participer financièrement et apparaître sur nos brochures et site internet :

Aucune demande de participations financières extérieures au territoire Vallée d'Aulps ne pourra être prise en compte. L'offre est suffisamment abondante sur la vallée.

Chalet avec prestations hôtelières

Caractéristiques : à partir de 6 chambres et/ou plus de 15 couchages et/ou propriétaire n'habite pas sur place

Participation financière 2009	Proposition 2010
120 €	120 €

>Demande de professionnels extérieurs au territoire Vallée d'Aulps souhaitant participer financièrement et apparaître sur nos brochures et site internet :

Aucune demande de participations financières extérieures au territoire Vallée d'Aulps ne pourra être prise en compte. L'offre est suffisamment abondante sur la vallée.

Stéphane PUGIN-BRON soulève le problème des chambres d'hôtes et des chalets appartenant au anglais dont les sites internet ne sont pas traduits en français et dont les tarifs ne sont pas mentionnés en Euros.

Campings été

Participation financière 2009	Proposition 2010
60 €	60 €

>Demande de professionnels extérieurs au territoire Vallée d'Aulps souhaitant participer financièrement et apparaître sur nos brochures et site internet :

Aucune demande de participations financières extérieures au territoire Vallée d'Aulps ne pourra être prise en compte. L'offre est suffisamment abondante sur la vallée.

Campings Hiver/Été

Participation financière 2009	Proposition 2010
110 €	110 €

>Demande de professionnels extérieurs au territoire Vallée d'Aulps souhaitant participer financièrement et apparaître sur nos brochures et site internet :

Aucune demande de participations financières extérieures au territoire Vallée d'Aulps ne pourra être prise en compte. L'offre est suffisamment abondante sur la vallée.

Centres de vacances

Capacité de 0 à 49 couchages

Participation financière 2009	Proposition 2010
70 €	70 €

Capacité de 50 à 99 couchages

Participation financière 2009	Proposition 2010
110 €	110 €

Capacité de 100 à 149 couchages

Participation financière 2009	Proposition 2010
130 €	130 €

Capacité de 150 et plus couchages

Participation financière 2009	Proposition 2010
210 €	210 €

>Demande de professionnels extérieurs au territoire Vallée d'Aulps souhaitant participer financièrement et apparaître sur nos brochures et site internet :

Aucune demande de participations financières extérieures au territoire Vallée d'Aulps ne pourra être prise en compte. L'offre est suffisamment abondante sur la vallée.

Agences immobilières

Participation financière 2009	Proposition 2010
100 €	100 €

>Demande de professionnels extérieurs au territoire Vallée d'Aulps souhaitant participer financièrement et apparaître sur nos brochures et site internet :

Aucune demande de participations financières extérieures au territoire Vallée d'Aulps ne pourra être prise en compte. L'offre est suffisamment abondante sur la vallée.

Refuges

Participation financière 2009	Proposition 2010
exonéré	exonéré

>Demande de professionnels extérieurs au territoire Vallée d'Aulps souhaitant participer financièrement et apparaître sur nos brochures et site internet :

Aucune demande de participations financières extérieures au territoire Vallée d'Aulps ne pourra être prise en compte. L'offre est suffisamment abondante sur la vallée.

Meublés Val d'Aulps location

Adhésion Val d'Aulps : 110€ par meublé = 60€ pour Val d'Aulps + 50€ pour OT Vallée d'Aulps

Participation financière 2009	Proposition 2010
50€	50€

Meublés adhérents à l'OT pour Multi Pass PDS

Adhésion OT : 50€ + 25 € par meublé supplémentaire

Participation financière 2009	Proposition 2010
50€	50€

COMMERCES

Bars et Restaurants

Participation financière 2009	Proposition 2010
100€	100€

>Demande de professionnels extérieurs au territoire Vallée d'Aulps souhaitant participer financièrement et apparaître sur nos brochures et site internet :

Aucune demande de participations financières extérieures au territoire Vallée d'Aulps ne pourra être prise en compte. L'offre est suffisamment abondante sur la vallée.

Commerces de proximité

Participation financière 2009	Proposition 2010
70€	70€

>Demande de professionnels extérieurs au territoire Vallée d'Aulps souhaitant participer financièrement et apparaître sur nos brochures et site internet :

Aucune demande de participations financières extérieures au territoire Vallée d'Aulps ne pourra être prise en compte. L'offre est suffisamment abondante sur la vallée.

Petits commerces

Participation financière 2009	Proposition 2010
100€	100€

> Demande de professionnels extérieurs au territoire Vallée d'Aulps souhaitant participer financièrement et apparaître sur nos brochures et site internet :

Aucune demande de participations financières extérieures au territoire Vallée d'Aulps ne pourra être prise en compte. L'offre est suffisamment abondante sur la vallée.

Grandes surfaces

Participation financière 2009	Proposition 2010
160€	160€

> Demande de professionnels extérieurs au territoire Vallée d'Aulps souhaitant participer financièrement et apparaître sur nos brochures et site internet : + 30% sur demande se situant hors territoire Vallée d'Aulps

Magasins de sport

Participation financière 2009	Proposition 2010
100€	100€

> Demande de professionnels extérieurs au territoire Vallée d'Aulps souhaitant participer financièrement et apparaître sur nos brochures et site internet :

Aucune demande de participations financières extérieures au territoire Vallée d'Aulps ne pourra être prise en compte. L'offre est suffisamment abondante sur la vallée.

ARTISANS

Participation financière 2009	Proposition 2010
80€	80€

> Demande de professionnels extérieurs au territoire Vallée d'Aulps souhaitant participer financièrement et apparaître sur nos brochures et site internet :

Aucune demande de participations financières extérieures au territoire Vallée d'Aulps ne pourra être prise en compte. L'offre est suffisamment abondante sur la vallée.

AUTRES PARTICIPATIONS

Participation financière 2009	Proposition 2010
150€	150€

> Demande de professionnels extérieurs au territoire Vallée d'Aulps souhaitant participer financièrement et apparaître sur nos brochures et site internet : + 30% sur demande structures se situant hors territoire Vallée d'Aulps

PROFESIONNELS DU TOURISME

Société avec travailleurs indépendants diplômés d'Etat -ESF, accompagnateurs montagne, guide pêche

Participation financière 2009	Proposition 2010
Base : 50€ + 16 € par BE permanent + 8 € par BE temporaire	Base : 50€ + 16 € par BE permanent + 8 € par BE temporaire

> Demande de professionnels extérieurs au territoire Vallée d'Aulps souhaitant participer financièrement et apparaître sur nos brochures et site internet : + 30% sur demande structures se situant hors territoire Vallée d'Aulps.

Société avec salariés

Participation financière 2009	Proposition 2010
100€	100€

> Demande de professionnels extérieurs au territoire Vallée d'Aulps souhaitant participer financièrement et apparaître sur nos brochures et site internet : + 30% sur demande structures se situant hors territoire Vallée d'Aulps

L'ensemble des membres présents vote à l'unanimité les tarifs des propositions 2010 des participations financières présentées pour les différentes catégories socioprofessionnelles.

III/ DELIBERATION

3.1/ Délibération nominative pour remboursement exceptionnel d'un séjour tout compris

Stéphane PUGIN-BRON rapporte que M. CEULEMANS Ronald client belge d'un séjour tout compris acheté par le biais de l'office de tourisme ne peut venir profiter de son séjour pour cause d'accident. Le client a justifié avec à l'appui les documents prouvant son accident et son incapacité à se déplacer. Stéphane PUGIN-BRON indique que pour le remboursement de ce séjour tout compris par la trésorerie, une délibération nominative pour remboursement exceptionnel doit être prise par l'ensemble des membres.

L'ensemble des membres présents délibèrent à l'unanimité pour le remboursement exceptionnel du séjour tout compris de M. CEULEMANS Ronald, vendu par l'office de tourisme de la Vallée d'Aulps.

IV/ PROMOTION

4.1/ Dépliants

Solène RONCO rappelle que suite au dernier comité de direction, un appel d'offre pour le marché adapté relatif à la conception et réalisation des supports de communication touristique de l'office de tourisme a été lancé du 15 décembre 2009 au 15 janvier 2010. Quatre entreprises ont répondu à l'appel et trois agences ont été sélectionnées pour un entretien avec la commission promotion le 1^{er} février. Suite à cet entretien, deux agences ont été retenues pour leur projet. La commission promotion, partagée sur les projets présentés, n'a pas souhaité se prononcer et a donc demandé que la décision soit prise par l'ensemble des membres du comité de direction.

Solène RONCO et Stéphane PUGIN-BRON présentent à l'ensemble des membres les deux agences et leur concept.

L'agence « Deux Ponts » située à Bressons en Isère, a proposé le concept « La montagne aux mille et une couleurs ». La première de couverture présente sur fond noir, une 'avalanche' de confettis/pictogrammes de toutes les couleurs. L'intérieur propose dans un style très épuré, des photos brutes juxtaposées sur les ¾ de la largeur. Le concept est en total rupture avec le pays des légendes précédemment utilisé.

L'agence « Pamplemousse Communication » située à Annecy le Vieux, a proposé le concept « Vallée d'Aulps, pays imaginaire ». La première de couverture simule l'entrée, vue d'un avion et plongeant au travers des nuages vers le pays imaginaire. L'intérieur décline le concept décalé sous différentes thématiques d'histoires imaginaires mélangeant graphisme, photos brutes, et photos retravaillées. L'agence propose une alternance de pages graphiquement travaillées et de pages sobres. Le projet « Vallée d'Aulps, pays imaginaire », est dans la continuité du concept des légendes travaillé depuis 3 ans avec Pamplemousse Communication. Il reste décalé en comparaison avec ce que font les autres stations et identitaires par rapport à l'image de la vallée : terrain de jeux, territoire cultivant le rêve, la tradition avec ses activités et évènements (fête médiévale, etc...).

Stéphane PUGIN-BRON demande un tour de table pour connaître les opinions de chacun des membres afin d'ouvrir le débat. Les membres après discussion sont partagés entre le souhait de revenir à une brochure plus sobre et la volonté de se démarquer de ce que font la majorité des stations (le projet de l'agence « Deux Ponts » étant très similaire à la brochure hiver 2009/2010 de Morzine).

Les projets mis au vote font ressortir une majorité en faveur du projet "Vallée d'Aulps, pays imaginaire. Il est donc décidé de retenir ce projet, mais le président Georges LAGRANGE demande à ce que les thématiques soient traitées avec plus de sobriété, des images plus proche de nos paysages, pas forcément toutes travaillées graphiquement, tout en suscitant une part de rêve, ressort de tout choix pour une destination vacances.

Vote des membres : 3 abstentions, 4 pour l'agence « Deux Ponts », 6 pour l'agence « Pamplemousse Communication ».

Après le vote, Stéphane PUGIN-BRON demande aux membres présents un élargissement de la commission promotion pour une diversité d'opinions pour travailler avec Pamplémousse Communication sur la nouvelle brochure et concept. Marie LAGRANGE rejoindra la commission promotion. Une réunion sera programmée début mars avec l'agence de communication et la commission.

4.2/ Modernisation du logo Vallée d'Aulps

Stéphane PUGIN-BRON soumet aux membres du comité de direction la proposition de modernisation du logo de la Vallée d'Aulps pour une version « touristique ». La Communauté de Communes souhaitant conserver ses caractéristiques actuelles. Des devis ont été demandés à Clara BURNOUD, graphiste à Montriond et à Pamplémousse Communication. Après avis des membres présents, la majorité se prononce pour une légère modernisation du logo. Une consultation et demande de propositions sera faite auprès de Clara BURNOUD, graphiste à Montriond.

4.3/ Proposition DVD Topo vidéo Ski Alpinisme

La société Ima'J Prod a contacté l'Office de Tourisme de la Vallée d'Aulps pour proposer un projet de partenariat financier pour la réalisation d'un DVD Topo vidéo Ski Alpinisme dans le Chablais. Le projet de la réalisation d'un DVD rassemble quelques-unes des plus belles randonnées en Ski Alpinisme, réalisées par 3 skieurs du Club Alpin Français Jean-François Prémat, Alain Prémat et Sébastien Baud. Chaque TOPO sera diffusé sur TV8 Mont blanc, assurant ainsi la promotion du DVD. Le DVD sera proposé à la vente via le site Outdoor Sport.fr. Un reportage de 26 Minutes sera réalisé afin de proposer un parcours basé sur la découverte du Chablais, laissant de côté le descriptif des Topos. Le partenariat financier d'un montant de 1000€HT propose pour un package visibilité pour chacune des marques ou structure touristique partenaire. Une rencontre sera organisée en mars avec l'instigateur du projet. George LAGRANGE demande au préalable une présentation écrite plus approfondie du dossier et des parcours réalisés sur la vallée d'Aulps.

V/ QUESTIONS DIVERSES

5.1/ Remplacement des membres du Comité de Direction régulièrement absents des réunions

Stéphane PUGIN BRON indique que deux membres du comité de direction ne sont pas venus aux réunions au cours de l'année 2009 : Maryline GAILLARD socioprofessionnelle à Montriond et Sébastien TOURNIER socioprofessionnel au Biot. Il propose qu'un courrier leur soit envoyé personnellement pour leur proposer une démission s'il ne leur est plus possible de participer aux réunions. Pour remplacer ces membres démissionnaires, une proposition d'intégrer le comité de direction sera faite à l'ensemble des adhérents de l'office de tourisme. Annie FAVRE soumet l'idée d'intégrer un TO anglais adhérent à l'office pour permettre une meilleure communication et collaboration avec ces prestataires.

5.2/ Fête été des Portes du Soleil – 18 juillet à Châtel

Stéphane PUGIN BRON annonce que la fête d'été des Portes du Soleil se tiendra à Châtel le 18 juillet 2010. Cette année cette fête sera organisée sous forme d'inter-village, une mini compétition entre les stations des Portes du Soleil. L'Office de Tourisme de la Vallée d'Aulps représentant les stations de Montriond et St Jean d'Aulps est conviée à former une équipe de bénévoles pour participer à cet inter-village. Stéphane PUGIN BRON soumet aux membres la possibilité de former une équipe Vallée d'Aulps ou deux équipes distinctes, une de St Jean d'Aulps et une de Montriond. L'ensemble des membres souhaite qu'une seule équipe Vallée d'Aulps soit créée pour participer à cette fête.

Stéphane PUGIN BRON indique que la fête d'été des Portes du Soleil aura lieu le même jour que la fête de la randonnée en Vallée d'Aulps. Après avis du bureau de la Communauté de Communes (organisatrice de la manifestation), celui-ci ne souhaite pas modifier la date, la fête se déroulant chaque année à cette même période.

5.3/ Autres questions diverses

Emile BREHIER, représentant de la commune de Montriond, demande la possibilité de changer l'emplacement de la webcam des Lindarets. En effet, il indique qu'en hiver, celle-ci serait idéalement placée à la sortie de télécabine sur le plateau de la Lécherette. Stéphane PUGIN-BRON propose qu'une étude soit faite par Yvan TISSEYRE le webmaster et TRINUM la société installatrice pour que la webcam soit placée en hiver à la Lécherette et en été aux Lindarets.

Georges LAGRANGE soumet l'idée de modifier l'emplacement de la webcam au lac de Montriond, actuellement installée dans la cabane des secouristes. Il propose de la positionner sur la salle du domaine du Baron lorsque les travaux seront achevés. Stéphane PUGIN-BRON indique que l'idée est envisageable puisqu'actuellement quelques problèmes de connexion se posent lors d'orages et de même des soucis d'accessibilité.

Le Biot, le 12 février 2009
Le Président, Georges LAGRANGE